

Le Difou (*Morus mesozygia* Stapf).

André Aubréville

Citer ce document / Cite this document :

Aubréville André. Le Difou (*Morus mesozygia* Stapf).. In: Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, 14^e année, bulletin n°152, avril 1934. pp. 251-253;

doi : 10.3406/jatba.1934.5358

http://www.persee.fr/doc/jatba_0370-3681_1934_num_14_152_5358

Document généré le 30/03/2016

Le Difou (*Morus mesozygia* Stapf).

Par A. AUBRÉVILLE.

Inspecteur principal des Eaux et Forêts des Colonies.

On a parfois présenté comme succédané de l'Iroko, un bois jaune canari, très dur, provenant de l'Afrique Occidentale, que sa structure sépare cependant aisément de l'Iroko. Il s'agissait également d'une Moracée, le *Morus mesozygia* Stapf. (1). C'est un grand arbre, atteignant 30 m. de haut et 0 m. 60 de diamètre. Il est donc loin d'atteindre les fortes dimensions de l'Iroko. Ce *Morus* est une espèce des lisières de la forêt dense ivoirienne (type « deciduous forest »), assez fréquente parfois dans les boqueteaux de forêt dense de la zone guinéenne qui précèdent en savane la forêt continue. Néanmoins il pénètre beaucoup plus à l'intérieur et même on trouve des individus isolés dans les « rain forests » côtières (Abidjan). Plus au N, le *Morus mesozygia* suit les bandes forestières qui, au-delà de la zone de forêt dense, remontent et s'accrochent le long de la Côte occidentale d'Afrique jusqu'au Sénégal. Il est certainement spontané dans certains ravins des collines de Thiès au Sénégal et doit sans doute être considéré là comme un vestige d'anciennes forêts installées à une époque où le climat était plus humide. Les indigènes l'ont aussi répandu dans quelques villages en raison sans doute de son ombrage épais (quelques pieds sont plantés à Dakar comme arbres d'avenue). Vers le S, l'aire de ce *Morus* s'étend jusqu'au Cameroun.

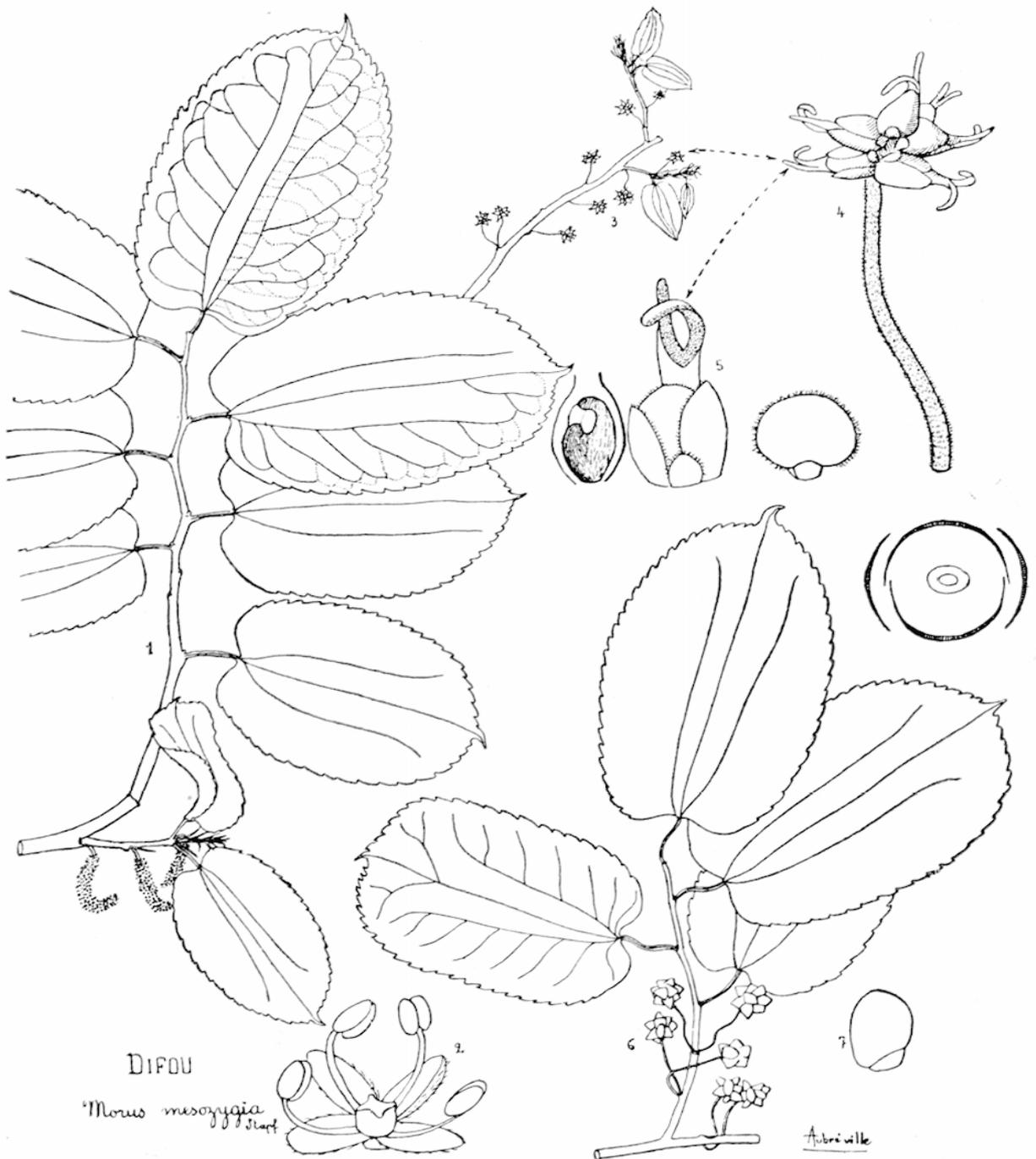
Le fût est droit et cylindrique, la cime très feuillue. L'écorce est fissurée longitudinalement ou écailleuse chez les vieux arbres. Elle est épaisse et, entaillée, exsude du latex. Quelques grands arbres portent encore des traces d'incision en arêtes de poisson ou hélicoïdales, faites il y a longtemps par les indigènes de la Haute Côte d'Ivoire, qui recueillaient le latex qu'ils mélangeaient au latex des lianes à caoutchouc. L'aubier est blanc, le bois de cœur jaune et dur.

Floraison en Janvier. Fructification en Mars.

Feuilles. — Largement elliptiques, courtement mais brusquement acuminées, *cordées à la base, à bords crénelés*, glabres, de 8 à 12 cm. de long, de 5 à 8 cm. de large, *trinervées à la base. Les nervures*

(1) Herbar : AUBRÉVILLE n° 786, 803, 933, 1585.

Noms vernaculaires : *difou* (abé), *atchoumapou* (attié), *sand* (ouolof), *ndongo-san* (none), *boab* (Casamance), *apia* (baoulé), *dabadoué* (ouobé), *broué* (yacoba).



Morus mesozygia Stapf. — 1. Rameau et chatons. — 2. Fleur mâle. — 3.-4. Inflorescences femelles. — 5. Fleur femelle. — 6. Rameau et fruits. — 7. Graine.

basilaires forment un angle très aigu avec la nervure médiane et vont presque jusqu'au sommet du limbe. Des nervilles réunissent les trois nervures longitudinales subparallèles, d'où partent latéralement plusieurs nervures secondaires branchues. Limbe membraneux. Pétiole grêle, assez long (1,2 à 3 cm.). Stipules linéaires, pubescentes, caduques.

Les feuilles provenant des rejets ou des jeunes arbres sont plutôt de forme oblongue lancéolée et longuement acuminées aiguës.

Les feuilles très caractéristiques du Difou suffisent pratiquement à l'identifier sur place.

Fleurs. — Arbre dioïque.

Les fleurs mâles n'ont pas encore à notre connaissance été décrites. Elles sont *groupées en petits chatons* longs de 2 cm. environ, solitaires, axillaires, sur les rameaux. Chaque fleur se compose d'un calice membraneux à quatre lobes imbriqués, légèrement pubescents, et de quatre étamines opposées aux sépales. Présence d'un rudiment d'ovaire.

Les fleurs femelles forment de petits capitules verdâtres de six à huit fleurs à l'extrémité d'assez longs pédoncules grêles (2 cm. de long env.), pubérulents. Ces inflorescences femelles sont solitaires ou par deux ou trois à l'aisselle des feuilles nouvelles.

Fleur femelle. Quatre sépales orbiculaires, très imbriqués, ciliés sur les bords (1,5 mm. de long env.). Ovaire glabre sessile. Deux stigmates sessiles, linéaires, densément papilleux sur la face interne. A la base de chaque fleur, plusieurs petites bractées ciliées.

A maturité, les inflorescences femelles forment de *petites masses verdâtres charnues*, pédonculées, contenant une petite graine par fruit élémentaire. Chaque fruit demeure étroitement enveloppé par les sépales persistants.

Note sur le Bois de Difou.

Par D. NORMAND.

Parmi les échantillons d'herbier qui lui servirent de type pour décrire en 1909 son *Morus mesozygia*, STAPP a indiqué le numéro : CHEVALIER 16 267. Or en même temps que l'herbier, le P^r Aug. CHEVALIER a recueilli sur le même arbre, dans l'Indénié, en mars 1907, un morceau de bois. L'authenticité de cette planchette nous a incité à en donner une description succincte, d'autant plus qu'à notre connais-